



MAIRIE DE NANÇAY

18330

Téléphone : 02.48.51.81.35

E-mail : mairie@nancay.fr

EXTRAIT

DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 03 AVRIL 2025

DÉLIBÉRATION N°2025_04_002

Nombre de conseillers en
exercice : 14

Présents : 10

Votants : 11

Date de la convocation :
28/03/2025

Date d'affichage :
28/03/2025

**OBJET : Affectation du
résultat de 2024 du budget
M57**

Certifié exécutoire

Reçu en préfecture ou en Sous-
Préfecture le :

Publié ou notifié le :

L'an deux mille vingt-cinq
le trois avril à dix-neuf heures,
le Conseil Municipal de la Commune de Nançay,
dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire,
salle de la mairie, sous la présidence de Monsieur Alain URBAIN, Maire.

Présents : Mesdames BOUGIS BOUHOURS FONTENY LE BEUF MARY
Messieurs BAILLY LEFEVRE PERRIER RAGOBERT URBAIN

Excusés : Madame GUÉRU, Monsieur BONNOT ;

Absents : Messieurs BARRÉ IMBAULT.

Secrétaire : Madame BOUGIS.

Madame GUÉRU a donné pouvoir à Madame BOUGIS.

Le conseil municipal, après avoir pris connaissance des résultats antérieurs
reportés à savoir :

- en section de fonctionnement : 400 337.75 €
- en section d'investissement : -46 294.79 €

vu les résultats de l'exercice 2024 :

- en section de fonctionnement : 241 339.82 €
- en section d'investissement : -41 563.63 €

vu les résultats cumulés :

- en section de fonctionnement : 641 677.57 €
- en section d'investissement : -87 858.42 €

vu l'état des restes à réaliser en dépenses : 195 684.00 €

vu l'état des restes à réaliser en recettes : 0.00 €

et après en avoir délibéré,

décide de répartir le résultat de fonctionnement comme suit : 358 135.15 € à
l'article 002 et 283 542.42 € à l'article 1068 et le déficit d'investissement,
soit : 87 858.42 € à l'article 001.

Fait à Nançay, le 04 avril 2025

La secrétaire,

Le Maire,

Murielle BOUGIS.

Alain URBAIN.

Délibération mise en ligne sur le site de la Commune le 04 avril 2025.